

FONDS DE DOTATION DU CHRU DE TOURS

► BULLETIN DE SOUTIEN ◀

Je soutiens financièrement le projet « De la joie sur les murs » en faisant un don de :

- | | |
|-------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> 10 € | <input type="checkbox"/> 100 € |
| <input type="checkbox"/> 20 € | <input type="checkbox"/> 200 € |
| <input type="checkbox"/> 50 € | <input type="checkbox"/> Autre € |

QUELS SONT VOS AVANTAGES ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Je suis soumis à l'IR, je bénéficie d'une réduction d'impôt à hauteur de 66% du montant de mon don (dans la limite de 20% du revenu imposable). | <input type="checkbox"/> Je suis soumis à l'IFI : je bénéficie d'une réduction d'impôt à hauteur de 75% du montant de mon don (dans la limite de 50 000 €). |
|--|---|

Par exemple : un don de 100 € vous revient à 34 € après réduction fiscale.

Par exemple : un don de 20 000 € vous revient en réalité à 5 000 €.

- Je suis une entreprise, je bénéficie d'une réduction d'impôt à hauteur de 60 % du montant de mon don (dans la limite de 20 000€ ou 0,5% du CA annuel HT).

Par exemple : un don de 4 000 € vous revient à 1 600 € après réduction fiscale.

- Je suis une association, fondation ou fonds de dotation.

CLAUSE DE CONFIDENTIALITÉ

- Je souhaite que mon don reste anonyme.
- Je souhaite figurer dans la liste des donateurs du Fonds de dotation ou dédier ce don à la personne de mon choix.

► Nom, Prénom de la personne de votre choix (ce nom apparaîtra sur la liste de remerciement) :

.....

COORDONNÉES

Raison sociale :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Email :

Adresse :

Code postal :

Ville :

- Oui, je souhaite recevoir des informations concernant le Fonds de dotation du CHRU de Tours.
- Non, je ne souhaite pas recevoir d'informations concernant le Fonds de dotation du CHRU de Tours.

DATE

SIGNATURE

Formulaire à retourner avec votre don par chèque (à l'ordre du Fonds de dotation du CHU de Tours) à : Fonds de dotation du CHRU de Tours - CHRU de Tours - DG - 2 Bd Tonnellé - 37044 Tours cedex 09

Les dons déductibles de l'impôt sur la fortune immobilière sont collectés au nom et pour le compte du CHRU de Tours. Vos coordonnées nous sont indispensables pour vous envoyer votre reçu fiscal. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

82% des dons collectés sont affectés aux missions sociales et 18% permettent d'assurer la gestion financière et comptable et le développement du Fonds de dotation du CHRU de Tours.

Plus d'informations : www.fonddedotation-chru-tours.fr ou au 02.47.47.36.39